

PROVINCE DE QUÉBEC
 MRC DU DOMAINE-DU-ROY
 MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE

SÉANCE SPÉCIALE DU 31 AOÛT 2026

À une séance spéciale du conseil municipal légalement tenue le 31 août 2026, au lieu ordinaire des séances et à 19 h 00, sous la présidence de son honneur M. le maire Vital Dumais.

Sont également présents, les membres du conseil:

Nathalie Julien
 Claude Martel
 Serge Côté
 Laurier Girard
 Amélie Deschênes-Bouchard

Mme la conseillère Guylaine Morin est absente.

Formant quorum.



Ordre du jour

- Ouverture de la séance spéciale par M. le maire
- Signification d'un avis spécial par écrit
- Lecture et approbation de l'avis de l'ordre du jour
- Ouverture des soumissions – Entretien du centre communautaire et locaux loués à l'école
- Période de questions
- Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE PAR M. LE MAIRE

Mot d'ouverture de la séance par M. le maire qui préside l'assemblée par la suite.

2. SIGNIFICATION D'UN AVIS SPÉCIAL PAR ÉCRIT

Je, soussigné, Jean-Pierre Tremblay, certifie sous mon serment d'office, avoir transmis en main propre, l'avis de convocation de la présente assemblée.

Fait sous mon serment d'office à Lac-Bouchette ce 31^e jour d'août 2026.

Jean-Pierre Tremblay,
 directeur général et greffier-trésorier

3. LECTURE ET APPROBATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

Résol. 26-150

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance de l'ordre du jour et de l'avis de convocation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Laurier Girard appuyé par M. le conseiller Claude Martel et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour et l'avis de convocation soient acceptés tels que rédigés et reçus.

ACCEPTÉE

4.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS – ENTRETIEN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET LOCAUX LOUÉS À L'ÉCOLE

Résol. 26-151

ATTENDU la réception et l'ouverture des deux (2) soumissions suivantes :

1. Mme Josée Gagnon 14 900\$ plus taxes,
2. Mme Claudia Martel 12 500\$;

ATTENDU QUE le conseil municipal a jugé acceptables les deux (2) soumissions reçues ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Nathalie Julien appuyée par Mme la conseillère Amélie Bouchard-Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat d'entretien du centre communautaire et des locaux loués à l'école, pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027, à Mme Claudia Martel et ce, pour un montant total de 12 500\$ sans taxes ;

QUE M. le maire Vital Dumais et M. le directeur général et greffier-trésorier Jean-Pierre Tremblay soient autorisés à signer les documents nécessaires au nom de la Municipalité de Lac-Bouchette.

ACCEPTÉE

5.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résol. 26-152

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Nathalie Julien et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée;

Il est 19h04.

ACCEPTÉE

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-TRÉSORIER

Je, M. le maire Vital Dumais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.